

NOS PEINES...

Madame Arlette SOUCHON, décédée à ROANNE, le 3 mars 2023

Sincères condoléances

ÉCOLE ALDEBERT

• Inscriptions

Pensez à inscrire vos enfants nés à partir de janvier 2021 pour la rentrée de septembre, en appelant Madame Marjolaine CHABRILLAT, Directrice de l'école, au 04.77.64.18.16.



• Carnaval

Tous les élèves de l'école Aldebert ont fêté le carnaval le vendredi 24 février dernier. Pour l'occasion, chaque enfant avait choisi son déguisement préféré pour défiler dans les rues du village. Ils étaient accompagnés de l'équipe enseignante et de nombreux parents et grands-parents !

À leur retour à l'école, le Sou des écoles avait préparé des crêpes et des boissons que les enfants ont pu déguster avant de se rendre à la salle des fêtes pour la soirée carnaval (organisée par le Sou des écoles) où ils ont eu la joie d'avoir la visite de Pikachu et de Stella de la Pat'Patrouille !

• Exercice incendie

Le vendredi 17 mars après-midi, un exercice incendie grandeur nature, a été organisé par l'équipe enseignante, en collaboration avec les pompiers de La Pacaudière.

L'école a été enfumée, les classes sont sorties par les différentes issues pour se retrouver au point de rassemblement, près de l'aire de jeux. Les camions de pompiers sont arrivés, les tuyaux ont été déroulés.

Pendant l'intervention, les enfants ont été mis en sécurité à la salle des fêtes, équipés de couvertures de survie pour certains.

À l'appel, a été simulé l'absence d'une élève mise dans la confidence. Les pompiers l'ont secouru.

Après l'exercice, les classes ont pu approcher les camions de pompiers et poser leurs questions.

L'exercice a été bénéfique pour l'ensemble des participants.



SITE INTERNET

Le site internet de la commune est en cours de reconstruction. Afin d'améliorer le visuel du site, des photos par drone vont être prises courant avril, en fonction des conditions météo.

La nouvelle version sera disponible au début de l'été.

A VOS AGENDAS !!

- **Samedi 1^{er} avril : Concours de belote, organisé par le Club de l'Amitié**
- **Samedi 15 avril : Soirée théâtre, organisée par le CCAS**
- **Lundi 8 mai : Centenaire du monument aux Morts**
- **Jeudi 18 mai : Concours de boules, organisé par la Boule Changynoise**
- **Fête de Pentecôte, organisée par le Comité des Fêtes :**
 - **Samedi 27 mai : Soirée Entrecôte – frites, fête foraine**
 - **Dimanche 28 mai : Vide grenier et animation, fête foraine**
 - **Lundi 29 mai : Concours de pétanque, fête foraine**
- **Jeudi 1^{er} juin : Concours de boules vétérans, organisé par la Boule Changynoise**
- **Samedi 17 juin : Concours de belote, organisé par le Club de l'Amitié**
- **Samedi 24 juin : Fête de l'école**
- **Samedi 8 juillet : Repas du Comité des Fêtes et feux d'artifice offerts par la Municipalité**



FLASH INFO n°12

Mars 2023

CHANGY



LE MOT DU MAIRE

Chères Changynaises et chers Changynois,

Après l'hiver, le printemps qui voit les avancées de nos différents projets :

- Validation de la subvention voirie par le Département pour 2023 : 19 982 € pour la réfection d'une partie de la route de l'étang d'Arçon qui est en bien mauvais état.
- En attente de validation de la part du Département : la subvention pour la réfection du foyer (autour de 80.000 €) et des appartements de l'ancienne école (autour de 20.000 €). Bien moins que ce que nous pouvions prétendre, mais l'afflux des dossiers de toutes les communes de la circonscription ont fortement grevé le budget. Cependant, le foyer est un élément incontournable de Changy. Il rend énormément service et de plus c'est un atout dans notre patrimoine. La réfection des appartements de l'ancienne école va permettre à la commune d'offrir un peu plus de logements locatifs.
- Signature, le vendredi 31 mars, pour le contrat de location-gérance de notre multi-services avec Monsieur Emmanuel BRAZ, qui est impatient de redémarrer ce commerce et de le faire vivre ! Nous nous sommes battus pour que la fermeture soit la plus courte possible. Il devient de plus en plus difficile d'avoir des réponses rapides ou positives. Résultat, plus d'un mois de retard pour la réouverture, mais on ne lâche pas ! Nos petites communes doivent vivre !
- Acquisition de terrains constructibles : il faut penser au futur de la commune et lui octroyer certaines opportunités.
- Autorisation d'aménagement du délaissé de la RD 8 et la RD 307 pour notre aire de co-voiturage, espace vignes, etc...
- Autorisation d'aménagement de 5 lots au Domaine des Gatilles.

À nous maintenant de lancer les appels d'offres et de concrétiser les dossiers. Grâce à ces travaux, Changy va pouvoir continuer sa transformation pour être toujours plus accueillante et attractive !

**« Si vous mettez du cœur dans la réalisation de vos projets,
si la passion vous dévore et que rien ne vous arrête, succès il y aura. »**

Mathieu Thomas (sportif de haut niveau)

Bien sincèrement,

Votre maire,
Patricia Goutorbe.

CENTENAIRE DU MONUMENT AUX MORTS

À l'occasion de la Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945, sera célébré le centenaire du monument aux Morts de Changy.

Cette cérémonie débutera à 15h30, sur le parking de la salle d'animation. Le défilé, composé des pompiers, société musicale Les Copains d'Accord, porte-drapeaux, Gendarmerie, officiels, Conseil Municipal Enfants et Adultes et véhicules militaires, se rendra Place du Souvenir, devant le Monument aux Morts.

À cette occasion, nous accueillerons des jeunes, effectuant leur Préparation Militaire Marine.

Elle permet d'apprendre la vie en communauté et de développer un esprit de cohésion.

Elle s'adresse aux jeunes de 16 ans (révolus au 1^{er} Septembre 2023) à 21 ans, de nationalité Française, recensés et aptes médicalement.

Un excellent moyen de découvrir la Marine nationale tout en restant proche de chez soi. Une formation qui demande motivation et qui peut être un atout pour une future orientation étudiante ou professionnelle.

Après la Commémoration et les différentes interventions, un vin d'honneur sera servi à la salle d'animation.

Nous comptons sur votre présence.

CCAS : SOIRÉE THÉÂTRE LE SAMEDI 15 AVRIL



Le samedi 15 avril, à 20h30, la section artistique et culturelle du Club des Plaines du Coteau reviendra vous divertir avec sa nouvelle pièce : "**Des Gommages Corporels**", de Pierre Marie Dupré. Une immersion dans l'ambiance survoltée d'une clinique de chirurgie esthétique... !

Tarif : 8 € - Gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Une pièce déjantée et décapante qui à coup sûr, vous fera passer un excellent moment.

Venez nombreux !

THD 42 ET FIN DU RÉSEAU CUIVRE...

Fin 2025, le réseau classique de télécommunication en cuivre (réseau France télécom) sera abandonné. À partir de 2026, seuls les foyers ayant une prise fibre auront accès au téléphone fixe et à internet.

Il est donc fortement conseillé à ceux qui ne l'ont pas encore fait, de demander l'installation d'une prise fibre (PTO) à leur domicile. La demande doit être faite sur le site de THD 42 (dans la rubrique « demande de raccordement »).

L'installation est gratuite jusqu'à fin 2025. Passée cette date, elle sera facturée 1300 € environ.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

ATTENTION !

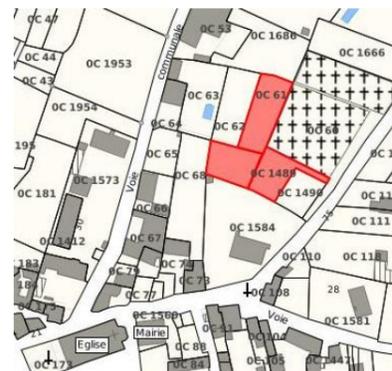
Suite au changement de collecte des ordures ménagères depuis le 1^{er} janvier, chaque ménage doit être équipé d'un bac bordeaux pour les ordures ménagères et d'un bac jaune pour le tri (sauf cas particulier, pour les foyers restant en bacs de regroupement – ils ont alors été contactés par les services de Roannais Agglomération).

Si ce n'est pas le cas, vous devez absolument demander vos poubelles en appelant le 0805.292.600.

Les anciens bacs de regroupement verts, seront progressivement retirés, d'où la nécessité de vous équiper personnellement.

Chaque ménage est responsable de ses bacs. Ils doivent être sortis la veille de la collecte et rentrés le plus tôt possible après le ramassage.

L'objectif final de ce nouveau système de collecte, pour Roannais Agglomération, est la mise en place de la redevance incitative à partir de 2025. Chaque ménage paiera alors en fonction de la quantité de déchets produits.



ACQUISITION FONCIÈRE

La commune a fait l'acquisition des trois parcelles, d'une superficie totale de 1502 m², situées à côté de l'ancien cimetière afin de créer une réserve foncière. Il s'agit de terrains constructibles.

COMMERCE MULTISERVICES

Nous avons le plaisir de vous annoncer la réouverture du commerce multiservices Le Pagomia début avril.

Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Emmanuel BRAZ. Il est à l'écoute de vos suggestions pour faire vivre ce commerce de proximité.



LOTISSEMENT LE CLOS DES VIGNES

Après bien des péripéties, le permis d'aménager a été obtenu le 24 février 2023. Ce lotissement comprendra cinq lots en extension du lotissement déjà existant aux Gatilles.

La prochaine étape sera le dossier de consultation des entreprises pour la viabilisation, afin de pouvoir fixer un prix au lot.

Cependant, vous pouvez dès à présent vous positionner pour l'acquisition d'une parcelle, et venir consulter les plans de composition en Mairie.

FLEURISSEMENT COMMUNAL

Lors de la cérémonie de remise des prix du fleurissement et cadre de vie de la Loire, la commune a obtenu une distinction.

Pour la prochaine saison, une réflexion est menée pour concilier fleurissement et limitation des usages de l'eau (plantation d'espèces résistantes à la sécheresse, paillage, arrosage raisonné, utilisation des puits communaux et de la réserve d'eau de pluie issue des toits de l'école, etc...)



RACCORDEMENT PARC DES VENTS DES NOËS

Depuis début janvier, l'entreprise POTAIN, réalise, pour le compte d'ENEDIS, le raccordement des éoliennes situées aux Noës, au poste source de CHANGY. Ce chantier implique une détérioration de la voirie communale.

Les travaux prévoient la reprise des tranchées en enrobé du Chemin de la Chaize et du Chemin de Vers Mont.

Afin de prendre en compte la largeur totale de ce dernier, la commune a demandé à l'entreprise EIFFAGE de compléter la réfection du chemin, pour un montant de 5.990,00 € TTC, financée par l'indemnité versée par ENEDIS à la commune.

COMITÉ DES FÊTES

Le Samedi 11 Mars, le Comité des Fêtes de Changy organisait sa première manifestation de l'année.

Environ 120 convives se sont régalés autour d'une choucroute garnie.

L'ambiance était au rendez-vous et la soirée, qui s'est déroulée dans la bonne humeur, a permis aux habitants de pouvoir se retrouver ensemble.

Rendez-vous pour la fête de Pentecôte !

